

La féminisation de la migration s'est manifestée surtout après la crise pétrolière des années 70. En outre, la désagrégation de l'Union soviétique et l'ouverture des pays de l'Europe de l'Est, la crise économique dans le sud-est de l'Asie, le modèle hégémonique du libre-échange économique, les guerres et les persécutions, les catastrophes écologiques, le vieillissement de la population dans les pays occidentaux ainsi que l'émancipation des femmes des classes moyennes sont des phénomènes qui ont directement ou indirectement conduit les flux migratoires féminins à la recherche de meilleures conditions de vie tout en assumant la responsabilité ou la co-responsabilité de la survivance économique de la famille.

# Travail, migrations féminines et stéréotypes

Giovanna Tattolo

Institut d'études politiques de Paris

La moitié environ des 175 millions de migrants dans le monde est actuellement constituée par des femmes et le pourcentage de femmes dans l'ensemble des migrants a augmenté approximativement de 3 points, passant de 35 millions en 1960 à 94 millions en 2005.

L'Europe, l'Afrique, l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes sont les zones géographiques avec, entre 1960 et 2005, la plus forte augmentation de la composante féminine par rapport à l'ensemble des migrants. Elles représentent dans les pays développés la majorité (52,2 %), c'est-à-dire 60 millions. Alors que, dans les pays en voie de développement, elles sont 35 millions et représentent environ 46 % de tous les migrants, le pourcentage reste pratiquement inchangé depuis les années soixante (UN, 2006).

Parmi tous les pays d'arrivée, c'est surtout vers l'Europe que se dirigent, à partir des années 90, les flux les plus nombreux des migrations féminines : 1,4 million en 2000 contre 850 000 la même année aux États-Unis<sup>1</sup>.

## Stéréotype de la femme qui accompagne l'homme migrant

Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 60, dans les pays d'immigration économique en Europe occidentale, le recours à la force de travail étrangère est nécessaire pour la reconstruction économique et les pays du nord de la Méditerranée sont les principaux exportateurs de main-d'œuvre, mais les courants proviennent également de l'Algérie vers la France et de la Turquie vers l'Allemagne.

L'immigration est un phénomène souhaité, bien que contrôlé par les gouvernements. Dans le cas de la France, par exemple, en 1945, le gouvernement dicte les conditions d'accès pour les étrangers et crée l'*Office national d'Immigration*, à travers lequel l'État cherche à contrôler l'embauche des travailleurs étrangers.

La migration est perçue par les pays de destination comme un « accident historique », n'appartenant pas à la nation. Ce système, qui s'impose dans les pays européens jusqu'à la moitié des années 70, correspond à la migration économique dans son sens le plus strict : par exemple la figure du « travailleur invité » (*Gastarbeiter*) selon le modèle allemand. Dans ce cas, la main-d'œuvre étrangère qui arrive est considérée comme temporaire ; l'image stéréotypée de l'immigré est celle d'un homme adulte, actif, célibataire ou, de toute façon, qui émigre seul, avec un projet migratoire à court terme et qui épargne pour retourner ensuite dans sa patrie.

Dans ce cadre, l'image de la femme migrante, reconnue dans son pays d'origine comme femme au foyer qui aide l'homme dans les travaux agricoles, est naturellement identifiée à celle qui migre comme épouse, mère et fille de migrants hommes ; elle est donc considérée comme une « personne à charge ». Par conséquent, tant que la « migration pour le travail » concerne un pourcentage élevé d'hommes, les femmes sont traditionnellement ignorées. Le genre neutre au masculin est considéré comme suffisamment explicite pour représenter tous les migrants.

Cela fait comprendre combien il est difficile de tracer l'histoire de la migration féminine sans commencer par le silence, l'oubli et un retour obligatoire à la notion d'*invisibilité* des femmes<sup>2</sup>. Cette vision de la femme migrante s'explique, avant toute chose, par la prédominance d'un modèle patriarcal de la famille qui considère la femme à la charge de l'homme, principal acteur économique qui détient l'autorité dans le contexte familial<sup>2</sup>. Le rôle de la femme en tant qu'actrice économique et sociale semble donc, jusqu'à cette date, encore dépourvu de valeur.

Après la crise économique de 1973-1974, les pays du Nord de l'Europe commencent à fermer leurs frontières à la main-d'œuvre étrangère ; cela ne provoque absolument pas l'arrêt des migrations, mais plutôt leur transformation. En effet, les travailleurs étrangers décident de s'installer et de se faire rejoindre par leur famille ; ils sont encouragés, d'une part, à cause des politiques restrictives et, d'autre part, grâce à la politique des pays d'accueil qui favorisent le regroupement familial. Par conséquent, l'arrivée de la population étrangère se poursuit surtout du fait du regroupement familial. On passe ainsi d'une immigration temporaire à une immigration permanente, d'une immigration pour un travail à une immigration de peuplement, dans laquelle la famille réunie joue un rôle fondamental pour la composition des flux d'entrée.

L'immigration, loin d'être temporaire, implique l'installation des familles, donc de la femme, dans le pays d'accueil. De cette manière, les immigrées se manifestent, mais on ne les considère encore qu'en tant que femmes qui rejoignent leurs maris et on ne pense pas qu'elles puissent jouer un rôle significatif en tant qu'actrices économiques et sociales.

## Le regroupement familial n'est pas la seule cause des migrations féminines

En fait, déjà avant la moitié des années soixante-dix – c'est-à-dire avant la fermeture des frontières et avant le constat de la féminisation des courants migratoires –, les femmes sont déjà plus nombreuses que les hommes dans certains groupes ethniques, surtout pour certaines tranches d'âge. En Europe, par exemple, parmi les migrants des tranches d'âge les plus jeunes, le nombre de femmes yougoslaves est supérieur à celui des hommes.

La migration féminine n'a donc pas seulement un motif familial mais, entre autres, également des facteurs structurels, comme la demande de main-d'œuvre en Europe dans les années 1960-1970 pour des travaux typiquement féminins dans l'industrie moderne ou pour le travail domestique.

Ainsi est-il nécessaire de prendre du recul par rapport à l'image de la femme migrante qui suit son mari et d'éviter de confondre les modalités d'entrée dans un pays avec l'insertion dans la société d'accueil. Une femme peut entrer officiellement comme une personne (femme ou mère) à charge, ce qui ne l'empêche pas de s'insérer dans le monde du travail, qu'il soit conventionnel ou non, voire fréquemment irrégulier et au noir, et de jouer un rôle important en tant qu'actrice économique et sociale. Souvent, le regroupement familial cache aussi l'entrée de la femme dans le monde du travail. En d'autres termes, rien ne peut laisser supposer que la raison légale de l'entrée sur le territoire corresponde à la véritable intention migratoire qui peut être l'insertion dans le marché du travail<sup>3</sup>.

C'est un exemple qui montre comment la législation déforme la correspondance entre l'information recueillie et la réalité du projet migratoire. En fait, quand nous voyons un homme immigré pour un regroupement familial, accompagnant donc sa femme, la première chose qui nous vient à l'esprit est que sa demande d'entrée légale cache un objectif migratoire économique. Ce phénomène se produit également lorsque, dans le cas inverse, c'est la femme qui suit son mari.

### **Le travail comme facteur d'intégration**

À partir des années 70, la femme migrante, uniquement destinée à favoriser l'apport démographique, entreprend un long parcours pour ne pas se contenter d'être considérée comme un facteur de soutien à la migration masculine et pour entrer de plein droit dans la structure du marché du travail et acquérir une certaine autonomie.

Dans l'histoire migratoire en général, une génération féminine autonome se profile, avec un projet occupationnel évident et des conditions de vie moins précaires. La femme n'est pas socialement marginalisée dans le pays d'accueil, de toute façon pas plus que l'homme, compte tenu des obstacles représentés

par la langue, la culture et l'organisation sociale des pays industrialisés, mais elle s'affirme, bien que faiblement, sur le marché du travail, devenant ainsi un élément actif de cette société.

En outre, durant les années 70, les temps changent ainsi que les espaces des nouvelles migrations. En fait, durant les deux décennies antérieures à l'année 1970, les migrations pour le travail vers les pays industrialisés de l'Europe centrale, occidentale et nordique sont essentiellement des migrations intra européennes avec un solde migratoire total, au début de l'année 1970, d'environ 15 millions d'individus.

À part l'Angleterre (avec des immigrés provenant de l'Irlande Commonwealth) et la Suède (avec des immigrés provenant de la Finlande), les principaux bassins d'origine de ces migrations sont la zone euro méditerranéenne, c'est-à-dire l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie. Par ailleurs, nous trouvons le courant migratoire des anciennes colonies vers la métropole, ainsi que celui de la zone afro méditerranéenne avec le Maghreb (en particulier l'Algérie), dont les

*« La femme migrante entreprend un long parcours pour entrer de plein droit dans la structure du marché du travail et acquérir une certaine autonomie. »*

migrations se dirigent surtout vers la France, comme celles de la Turquie vers l'Allemagne.

C'est surtout à partir du début des années 80 qu'il est possible d'observer une réorganisation des dynamiques migratoires en Europe, où apparaissent de nouvelles nationalités et de nouveaux pays d'accueil. En d'autres termes, d'une part les pays du sud de l'Europe comme l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal (à part la France qui a toujours été un pays d'immigration et qui présente des caractéristiques migratoires plus semblables à celles des pays du nord de l'Europe) cessent d'envoyer de la main-d'œuvre dans les pays du nord, enregistrent un retour croissant de leurs propres émigrés, constatent l'augmentation de flux, en entrée, de populations provenant de pays tiers et notent un solde positif à partir des années 70. Le sud de l'Europe se transforme en une nouvelle destination pour l'immigration, ce qui est facilité par la proximité géographique des pays africains, par une offre abondante de travail irrégulier, ainsi que par un faible système juridico institutionnel (restrictions moindres sur les

entrées jusqu'au moment où des lois sur l'immigration sont approuvées), dans une période où les frontières des pays européens d'immigration traditionnelle sont fermées.

D'autre part, la chute du mur de Berlin entraîne une augmentation du flux migratoire sur l'axe Est-Ouest, migrations dans lesquelles la composante féminine est prédominante pour des raisons matrimoniales (mariages organisés par les agences matrimoniales), ou liées au travail domestique ou à la prostitution<sup>4</sup>. Les flux qui se dirigent vers ces nouvelles destinations du sud de l'Europe ne semblent pas se dissocier d'une manière significative de ceux qui caractérisent les autres pays européens, mais c'est leur composition qui les distingue et les fait apparaître comme particulièrement hétérogènes et multiethniques, même si une certaine supériorité numérique apparaît en provenance d'autres pays non communautaires du bassin méditerranéen. Mais il s'agit également de courants provenant de pays plus lointains comme le Cap-Vert, l'Iran, l'Érythrée, le Pakistan, les Philippines, les pays du Commonwealth et les départements français d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guinée et Réunion).

Ces immigrations, à la fin des années 80, s'étendent et englobent presque tous les pays du tiers-monde touchés par une grave crise économique et, dernièrement, les pays de l'Europe orientale bouleversés eux aussi par une crise sans précédents. Il s'agit donc d'une immigration dictée par des raisons politiques et de pure survie, plutôt que par l'attrait des pays européens.

D'une manière générale, il apparaît que les femmes immigrées sont, par rapport aux femmes natives, davantage occupées à des travaux peu qualifiés (en dépit du niveau d'instruction), flexibles, adaptables, faiblement rétribués et qui exigent souvent une disponibilité et un investissement que les femmes européennes ne semblent plus prêtes à fournir : ces travaux deviennent, pour cette raison également, proposables en particulier aux femmes immigrées. Toutes ces caractéristiques montrent aussi les difficultés rencontrées par les femmes immigrées pour la reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle, en particulier lorsqu'elles proviennent de pays non européens.

Une telle insertion dans le marché du travail, qu'il soit régulier ou non, entraîne des conséquences différentes

sur le plan du travail reproductif et familial. En effet, si les immigrées réussissent parfois à assumer, sur un pied d'égalité avec les autochtones, un double travail, se faisant alors aider personnellement par des réseaux familiaux et communautaires, le plus souvent, elles doivent réduire au minimum leur reproduction sociale, à cause des horaires impossibles et des conditions spécifiques du travail effectué et elles renoncent à fonder leur propre foyer.

De nombreux facteurs peuvent donc influencer d'une manière significative la situation des femmes immigrées sur le marché du travail et en montrer les caractéristiques et l'évolution. La durée du séjour constitue un facteur positif important ; l'accès au marché du travail augmente en fonction de la durée du séjour tant pour les hommes immigrés que pour les femmes immigrées (moins rapidement pour celles-ci). Le niveau d'études est un autre élément déterminant dans la mesure où il favorise l'accès à l'emploi des femmes immigrées, bien que moins nettement par rapport aux autochtones. L'écart entre les deux groupes de femmes en termes de taux d'activité augmente avec le degré d'instruction.

La connaissance de la langue du pays d'accueil est d'ailleurs un facteur essentiel pour l'intégration des migrants dans la société et dans le marché du travail : son niveau semble influencer d'une manière significative sur les probabilités de trouver un travail, de le conserver et d'accéder à un emploi mieux rémunéré. De nombreuses

femmes immigrées, arrivées pour un regroupement familial, ont peu d'occasions d'utiliser la langue du pays d'accueil, ce qui complique tout.

D'autres facteurs semblent intervenir d'une façon négative sur la situation des femmes immigrées en ce qui concerne le monde du travail, telle la structure familiale qui représente un élément plus discriminatoire pour les immigrées que pour les autochtones. Le fait d'avoir un enfant en bas âge conditionne beaucoup plus le taux d'activité des immigrées que celui des autochtones. Il apparaît clairement que les immigrées rencontrent davantage de difficultés pour concilier vie professionnelle et vie familiale, sans doute à cause des problèmes d'accès aux crèches ou de leur coût trop élevé.

Un autre élément défavorable est représenté par le manque d'expérience professionnelle acquise dans le pays d'accueil. En effet, les employeurs manifestent une préférence à l'égard des expériences et des compétences acquises dans le pays d'arrivée plutôt que dans le pays de départ. La participation des femmes immigrées au marché du travail peut également dépendre de la classe sociale d'origine ainsi que des motivations de la migration (travail, regroupement familial ou raisons humanitaires). Des différences substantielles apparaissent également, dans le taux d'activité<sup>5</sup> des femmes, selon leur pays d'origine et entre les différents pays de l'Union européenne.

L'*Enquête de la Communauté européenne sur la population active* (OECD, 2005 et 2007) met en lumière

les progrès réalisés, dans les pays de l'OCDE entre 1993 et 2005, dans le taux d'activité des femmes migrantes. Des progrès ont été enregistrés concernant l'accès des femmes au marché du travail dans la plupart des pays européens : on peut les attribuer à l'accroissement du taux d'activité féminine. Il est néanmoins encore évident que les femmes migrantes sont généralement dans une position défavorable sur le marché du travail par rapport aux hommes migrants et par rapport aux femmes natives du pays d'accueil. ■

<sup>1</sup> *Esprit*, L'Europe face aux migrations, n° 300, décembre 2003.

<sup>2</sup> Morokvasic M., Birds of passage are also women, *International Migration Review*, intitulé « Women in Migration », vol. 18, n° 4 (68), 1984, pp. 886-907.

<sup>3</sup> Tapinos G., Development assistance strategies and emigration pressure in Europe and Africa (working paper n° 56), Commission for the study of international migration and cooperative economic development, Washington DC, 1990.

<sup>4</sup> Morokvasic M., Fortress Europe and migrant women, *Feminist Review*, n° 39, hiver, 1991.

<sup>5</sup> Selon la définition utilisée par l'Eurostat :

$$\text{Taux d'activité UE} = \frac{\text{Force de travail entre 15 et 64 ans}}{\text{Population entre 15 et 64 ans}}$$

Où la « force de travail » est la somme des « personnes à la recherche d'un travail » et des « occupés »

## Je voulais oublier le passé pour mieux m'intégrer

Lettre de Skeeter Amoti, extraite du recueil *Partir...*

Papa,  
Par quel bout commencer,  
Vingt-six années de vie passées loin l'un de l'autre... Je dirais que mon histoire est ponctuée de plusieurs verbes :  
Partir, d'abord, ce fut toi, laissant maman seule pour une autre femme. Je ne t'en veux pas, ce sont des choses qui arrivent tous les jours. Ensuite, c'est toute la communauté indienne qui a dû quitter l'Ouganda, encore une partie de moi que je voyais s'en aller. Puis ma mère est aussi partie pour la France avec son nouvel amoureux et leur fils et, en urgence ! six mois après, je les rejoignais en France, j'avais quatre ans.  
Accepter, j'ai dû accepter une nouvelle langue, de nouveaux paysages, accepter une nouvelle langue, une nouvelle vie, une seconde patrie... un autre papa.  
Aimer, j'aime la France comme si j'y étais née, elle m'a accueillie les bras ouverts et

ne m'a jamais reniée. Par les temps qui courent, c'est parfois difficile à imaginer. Tu sais, si j'avais eu quinze ans aujourd'hui, par un simple contrôle de police, je me serais retrouvée directement dans un centre de rétention. Je ne peux m'empêcher de me confondre à ces « étonnants voyageurs » et ce malgré mon intégration et ma naturalisation. Il est loin le temps où Marianne accordait du respect à la détresse des gens. Malgré ce revirement, j'aime la France, ses habitants et ils me le rendent bien !  
Construire. Aujourd'hui j'ai vingt-six ans, plein de projets, pas mal de voyages derrière moi... Je suis maman d'une petite fille, un merveilleux quatre-quarts d'un mois et demi : un quart africaine, bretonne, indienne, espagnole ! La vie est belle pour nous trois, on habite à la campagne, en harmonie avec la nature.

Retrouver. Petite, je refusais de parler mes langues natales, le swahili et l'anglais. Ma mère me parlait dans ma langue et je lui répondais en français, faisant mine de ne pas

comprendre. Je voulais oublier le passé pour mieux m'intégrer. Aujourd'hui, je veux retrouver mes racines, te retrouver, retrouver le père que ma mère a préféré diaboliser et que j'ai redécouvert à travers des discussions avec tante Margaret qui te connaît très bien. Je veux me réapproprier mon histoire et par mes propres moyens. Alors, à très bientôt papa !

PS : Je suis désolée que cette lettre, je n'aie pas pu te l'écrire dans notre langue, je sais qu'il existe des très bons traducteurs en Afrique. Au moins, ainsi, j'ai pu t'exprimer toutes mes pensées dans une langue qui est devenue ma première langue. Je ferai en sorte que ma fille soit bilingue. Ainsi, elle pourra communiquer avec son grand-père.

Skeeter  
(Ouganda)